

Commission Urbanisme / Patrimoine / Environnement

Objet

Définir les orientations de développement urbain et contribuer à la création des documents d'urbanisme mettant en œuvre ces orientations.

Définir et mettre en œuvre les actions de préservation et de mise en valeur du patrimoine de la commune

Définir et mettre en œuvre les actions de préservations de l'environnement et promouvoir les gestes écocitoyens.

Responsable(s)

[François BRIANDET](#)

Délégués titulaires

[Alain KUTOS](#)

[Albana WANNER](#)

[PDF](#)